

## Recensions

### ☞ « La malheureuse contribution de l'historiographie officielle à la béatification de Jean XXIII »

Sous ce titre, le *Courrier de Rome - Sì Sì No No* de décembre 2000 apporte de nouveaux éléments au dossier sur la béatification plus que douteuse et scandaleuse du pape Jean XXIII.

Dans un entretien publié par la revue italienne *Famiglia Cristiana* n° 22/2000, le postulateur de la cause de béatification de Jean XXIII, le père Luca de Rosa, est interrogé au sujet des agendas du pape Jean qui « sont dans les archives de la Secrétairerie d'État, au secret » et dont il est prévu qu'ils y restent. Le père Luca de Rosa avoue qu'il n'a pas lu ces agendas. La vérité ferait-elle peur ? Mais il nous rassure car « Alberto Melloni, professeur d'histoire à Bologne, les a lus. C'est un collaborateur du Centre de documentation sur Jean XXIII, qui nous a aidés pour cette cause ». On peut se demander quelle compétence théologique a ce professeur d'histoire. En effet, dans l'ancien droit, tout procès de béatification comportait un « promoteur de la foi » ou « avocat du diable », qui avait pour tâche d'examiner minutieusement si la doctrine du postulant à la béatification ne contenait pas d'éléments contraires en quelque façon à la foi. Ce ne semble pas avoir été la grande préoccupation du père Luca de Rosa puisqu'il répond au journaliste de *Famiglia Cristiana* qu'Alberto Melloni « a témoigné que, dans ces agendas, il n'y a

pas un seul mot contre la charité qui puisse porter préjudice à la cause » (sic). Nous voilà bien avancés. On peut aussi se poser des questions sur l'objectivité et l'orthodoxie d'Alberto Melloni, témoin sur lequel s'appuie le père Luca de Rosa sans vérifier ses conclusions. Ce professeur d'histoire appartient en effet au groupe de Bologne dirigé par le professeur Alberigo, qui a été, lui aussi, « l'un des principaux collaborateurs à la préparation des documents pour la cause de béatification de Jean XXIII ». C'est le groupe des historiographes officiels (« l'historiographie du régime » qui domine en ce moment dans l'Église, dit le *Courrier de Rome*).

Or, le *Courrier de Rome* prend en flagrant délit de contradiction le fameux témoin qui a toute la confiance du père Luca de Rosa. En effet, dans un article publié dans la revue *Jésus* de juin 2000, le professeur Alberto Melloni affirme d'abord que, lorsqu'un pape béatifie l'un de ses prédécesseurs, c'est pour « reconnaître ses vertus personnelles [...] comme s'il faisait abstraction du fait que ces vertus appartenaient à quelqu'un qui – dans une partie de sa vie – a été l'évêque de Rome <sup>1</sup> ». Or, ceci est faux car un pape ne peut pas être béatifié s'il n'apparaît pas qu'il a aussi rempli avec

---

<sup>1</sup> — On notera ici le clin d'œil du professeur Melloni au pape Jean-Paul II qui emploie très souvent lui aussi cette expression pour désigner le pape, par exemple dans son encyclique *Ut unum sint*. Le pape s'y nomme continuellement l'évêque de Rome au moment même où il prône « une forme d'exercice de la primauté ouverte à une situation nouvelle. » (*DC* 2118, 18 janvier 1995, p. 593, n° 95.) Est-ce donc pour diminuer le pouvoir du pape que Jean-Paul II emploie cette expression d'évêque de Rome ?

une sainteté héroïque ses devoirs de pape. L'accomplissement des devoirs d'état n'est pas une chose accidentelle à la sainteté. Mais l'on comprend vite pourquoi Melloni insiste tant sur les vertus personnelles. Il applique ce critère aux papes Pie IX, béatifié le même jour que Jean XXIII, et saint Pie X. De saint Pie X, Melloni déplore qu'il fut le persécuteur impitoyable du modernisme et pense que si Pie XII l'a canonisé, ce ne fut pas pour mettre en évidence son « zèle dur », mais seulement sa vertu privée<sup>1</sup>. Et il fait de Pie IX le représentant malheureux – selon lui – du pouvoir temporel des papes. Jean-Paul II n'a donc voulu le béatifier lui aussi que pour ses vertus privées. Évidemment, les modernistes au pouvoir actuellement à Rome sont très gênés de voir des papes, considérés comme saints par l'Église, avoir eu des politiques de gouvernement aux antipodes des pontificats conciliaires. Pour eux, il ne faut surtout pas tirer argument de leur béatification ou canonisation pour condamner la politique du jour. Ils veulent donc faire oublier comment ces papes ont gouverné l'Église pour ne retenir que les vertus qu'ils ont pratiquées dans la vie privée. Mais voici la contradiction : alors que, selon Melloni, un pape n'est béatifié que pour ses vertus privées, pourquoi dit-il plus loin que Jean XXIII a été béatifié parce qu'« il représente – dans sa vie, mais et aussi surtout dans son gouvernement – le moment où le catholicisme a abandonné aussi bien l'idée de devoir rosser [sic] les hommes pour les faire devenir plus vertueux, que l'idée de

<sup>1</sup> — Pourtant, dans son discours du 29 mai 1954 pour la canonisation du pape Pie X, le pape Pie XII fait clairement l'éloge du gouvernement pontifical de celui qu'il met sur les autels, le qualifiant de « champion convaincu de l'Église », louant « la lucidité et la fermeté avec lesquelles [il] conduisit la lutte victorieuse contre les erreurs du modernisme ». Melloni aurait dû relire ce discours.

devoir parcourir les longs trajets du paternalisme [?] pour rapprocher ceux qui sont éloignés et partager avec les derniers ». Plus loin, le professeur Melloni dit encore : « Le pape Jean, dans sa vie et dans son gouvernement, communique l'expérience que, dans ce monde (peut-être vraiment hostile et pervers, mais dans lequel vivent les hommes que Dieu aime), l'Église trouve l'espace où faire l'expérience de la miséricorde ». C'est donc bien pour son gouvernement, parce qu'il a été le pape de Vatican II, que Jean XXIII a été béatifié.

Concluons avec le *Courrier de Rome* sur la partialité moderniste. Le *Courrier de Rome* cite *La Civiltà Cattolica*<sup>2</sup> parlant des modernistes : « Si Sa Sainteté [c'est-à-dire le pape] conforme son enseignement au leur, le pape est un homme providentiel, éclairé, aux grandes et longues vues, le pape le plus grand et le plus savant qui ait jamais occupé le siège de Pierre ; mais s'il juge différemment d'eux et qu'il censure leurs idées, alors ouvre-toi ô ciel ! il devient un pape réactionnaire et intransigeant, un esprit faible<sup>3</sup>. »

Fr. I.-M.

*Courrier de Rome – Sì Sì No No*, n° 229, décembre 2000 (B.P. 156, 78001 Versailles Cédex).

<sup>2</sup> — Revue romaine des pères jésuites fondée en 1849 lors des troubles qui poussèrent Pie IX à se réfugier à Gaète. Les pères jésuites Charles Curci et Henri Vasco, fondateurs, voulaient lutter, par le moyen de la presse, contre la vague d'irréligion qui menaçait l'Italie. Ils furent encouragés très fortement par Pie IX. Hélas, au XX<sup>e</sup> siècle, la crise moderniste n'a pas épargné la revue.

<sup>3</sup> — *Civiltà Cattolica* Année 1899, vol. VI, série XVII, p. 640.

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**